Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 029-212900401-20260303-20260303_08-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU CONQUET

DATE DE CONVOCATION : Le 24 février 2026 **DATE D'AFFICHAGE :** Le 24 février 2026 **NOMBRE DE CONSEILLERS :** En exercice : 23 Présents : 21 Votants : 21 **TRANSMIS A LA PREFECTURE LE :** 10 MARS 2026 **REÇU EN PREFECTURE LE :** 10 MARS 2026	***Le 3 mars 2026*** *à 19h15 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc MILIN, Maire.* *Etaient présents : tous les membres en exercice, sauf :* *N. TOUSCH et P-E. GUILHAUMON-LAPERNAT, absentes et non représentées.* *A. HUELVAN et T. STIENNE sont désignés en tant que secrétaires de séance.*

DCM 20260303.08 Comptes du lotissement jeunes ménages « Penn ar Streat »

20260303.08.01 Approbation du compte de gestion 2025
20260303.08.02 Approbation du compte administratif 2025

Elue rapporteure : Françoise BIDAN, 1ère adjointe déléguée aux finances.
Question examinée et approuvée : en commission finances et administration générale le 17 février 2026 ; cette réunion était ouverte à l'ensemble des élus intéressés.
Les documents diffusés en commission le 17 février ont été adressés à l'ensemble des élus le 17 février 2026 au soir puis le 24 février 2026.

Le **compte de gestion et le compte administratif du quartier Jeunes Ménages** sont présentés. Leur conformité est constatée. Ils prennent en compte la vente du dernier lot en 2023, les travaux d'achèvement de la voirie et des espaces verts en 2024, leur paiement en 2025 et le versement de la subvention communale en 2025.

Lotissement jeunes ménages
Situation au 31 décembre 2025
Lotissement jeunes ménages - Ensemble des dépenses et des recettes depuis le 1er janvier 2017

Lotissement jeunes ménages - bilan lotissement Pen Ar Streat terminé

Dépenses			Recettes			
Entreprise	Objet	Montant HT	Acquéreur	Lot	m²	Montant HT
Onésime Paysage	Maîtrise d'œuvre	9 600.00 €	Martinie Maxime	4	424	53 375.00 €
TLPA	Maîtrise d'œuvre	14 950.00 €	Trébaol Ewen	5	415	51 750.00 €
Quénaon	Relevé topo	7 230.00 €	Deunf Rachel	1	399	49 625.00 €
Kibler	Relevé topo	940.00 €	Guillemin	6 et 7	500	62 500.00 €
Viamédia	Publicité	365.62 €	Andro	3	337	42 166.67 €
Colas	lot 1 VRD	55 374.46 €	Crenn/Ferreira	8	288	36 000.00 €
Minou Paysages	Lot 2 Aménagements paysagers	39 628.77 €	Barreyre-Tomasi	2	299	37 375.00 €
Minou Paysages reste à régler	Lot 2 Aménagements paysagers	4 688.64 €				
Auvray	Ganivelles	2 055.00 €	Subvention de la commune			74 653.61 €
Henaff Lamour notaire	achat du terrain	270 507.22 €				
Eau du ponant	Raccordement au réseau eau potable	2 105.08 €				
TVA	Régularisation	1.09 €	TVA régularisation			0.60 €
Total dépenses		**407 445.88 €**	**Total recettes**			**407 445.88 €**

2662

soit au m²	153.06 €
Prix d'achat pour "jeune ménage"	125.02 €
Reste à charge commune pour 1m²	28.04 €

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 029-212900401-20260303-20260303_08-DE

Le Conseil municipal,
Sur proposition du Maire,
Ouï les exposés de l'adjointe aux finances et du Maire,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la proposition émise par les membres de la commission finances qui s'est réunie le 17 février 2026,
Vu les documents budgétaires préparatoires transmis à l'ensemble des élus les 17 février et 24 février 2026,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,
Constate l'identité des comptes de gestion du receveur et des comptes administratifs,
Approuve les comptes administratifs 2025 du lotissement « Jeunes ménages Pen ar Streat»,

Fait au Conquet, le 3 mars 2026
Le Maire,
Jean-Luc MILIN

